

**ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2026**

**CADRE D'EMPLOIS des REDACTEURS TERRITORIAUX
Accès au grade de Rédacteur principal de 1^{ère} classe**

Le Président Communauté d'Agglomération Seine-Eure,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L.522-26, L.522-28 et L.522-29,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération n° 2024-23 du 205 janvier 2024 relative à la détermination des « ratios-promouvables »,

Vu l'arrêté n° 21A31 fixant les Lignes Directrices de Gestion à compter du 1^{er} janvier 2021,

Vu le décret n°2025-1098 du 19 novembre 2025 supprimant les ratios,

ARRETE

Article 1 : Le tableau d'avancement au grade de rédacteur principal de 1^{ère} classe pour l'année 2026 est fixé comme suit :

Agent/Situation d'origine	Rang	Date d'effet
Mme LEBRUN Cindy , rédacteur principal de 2 ^{ème} classe Echelon : 08 par ancienneté	1	01/01/2026
Mme DEPOORTERE Martine , rédacteur principal de 2 ^{ème} classe Echelon : 12 par ancienneté	2	01/01/2026
Mme CRESTE Virginie , rédacteur principal de 2 ^{ème} classe Echelon : 08 par ancienneté	3	01/01/2026
Mme NOBLET Laure , rédacteur principal de 2 ^{ème} classe Echelon : 09 par ancienneté	4	01/01/2026
Mme DAVID Nelly , rédacteur principal de 2 ^{ème} classe Echelon : 08 par ancienneté	5	01/01/2026
Mme DELVIGNE Véronique , rédacteur principal de 2 ^{ème} classe Echelon : 08 par ancienneté	6	01/01/2026
Mme RICHARD Séverine , rédacteur principal de 2 ^{ème} classe Echelon : 09 par ancienneté	7	01/01/2026
M DHERBECOURT Florent , rédacteur principal de 2 ^{ème} classe Echelon : 09 par ancienneté	8	01/01/2026

Agent/Situation d'origine	Rang	Date d'effet
Mme MARTOT Emilie , rédacteur principal de 2 ^{ème} classe Echelon : 09 par ancienneté	9	01/01/2026
M MOUCHEL Eric , rédacteur principal de 2 ^{ème} classe Echelon : 08 par ancienneté	10	01/01/2026
Mme GHENDOUR Amel , rédacteur principal de 2 ^{ème} classe Echelon : 07 après examen professionnel	11	01/01/2026
M MARION Jérôme , rédacteur principal de 2 ^{ème} classe Echelon : 08 par ancienneté	12	01/01/2026
M LAINE Audrey , rédacteur principal de 2 ^{ème} classe Echelon : 07 par ancienneté	13	03/05/2026

Total promouvables : 14

Total promus : 13

Nombres d'hommes : 3
Nombre de femmes : 11

Nombres d'hommes : 3
Nombre de femmes : 10

Article 2 : Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr

Article 3 : Le présent acte sera transmis au Président du Centre de Gestion de l'Eure, par télé versement sur la plateforme Agirhe.

Fait à LOUVIERS, le 17 février 2026

Le Président,

Bernard LEROY



Direction
Général

Registre